

Grand-Bassam, en février 2022

*« Je ne te demande pas quelle est ta race,
ta nationalité ou ta religion,
Mais quelle est ta souffrance. »*

Louis Pasteur

Chères donatrices, chers donateurs

Tant d'espoir, tant de joie, tant d'illusions, tant de trop ou pas assez nous ont persécuté cette année. J'espère que mes lignes vous trouveront, malgré tout, en très bonne santé et que vous puissiez continuer à avoir de l'espoir et de la joie et que ces épreuves que nous traversons ne vous abattent pas et que vous ne perdez pas foi en un avenir meilleur.



Nos enfants à Yamoussoukro.

Pendant les fêtes, j'étais à Genève avec mon mari et nos enfants. Dehors il faisait froid et gris, pas un rayon de soleil, oh combien qu'il me manquait ce soleil. Marie Odile, ma remplaçante, a fêté Noël avec tous nos enfants, nos collaborateurs et nos hospitalisés. Le cadeau pour nos orphelins était merveilleux, ils ont reçu un voyage à Yamoussoukro, la capitale de la Côte d'Ivoire, pour visiter la basilique « Notre-Dame-de-la-Paix ». Il s'agit d'une réplique de la basilique Saint-Pierre de Rome, mais en beaucoup plus grand. Marie-Odile, Éric, un de nos assistants sociaux, Monsieur Doumbia et deux Nounous les ont accompagnés. Ils étaient très heureux et ont profité de l'occasion pour y prier et de remercier le ciel.

Je ne voudrais vous raconter que deux histoires de bonheur. Après avoir perdu trois petites jeunes filles de notre orphelinat cet été je n'ai pas le cœur de vous dire encore et toujours mon chagrin, non, je voudrais aussi partager des moments heureux avec vous :

MONSIEUR ILBOUDO

Monsieur Ilboudo est un monsieur âgé de 69 ans. Venu du Burkina-Faso il y a 20 ans ou il a laissé sa famille, il a travaillé toute sa vie, tantôt chez un patron libanais comme boy-cuisinier et ensuite comme artiste artisan, il sait faire des œuvres en macramé. Mais il était très pauvre, car la Côte d'Ivoire n'a plus de touristes et les Africains ne savent que faire avec des œuvres de macramé. Il est arrivé chez nous, amené par un de ses amis artisans il y a deux ans, souffrant d'une tuberculose et d'un carcinome de la peau à sa cheville, complètement négligée qui avait tellement fait des ravages, que seul l'amputation pouvait le sauver. Mr Ilboudo est un homme d'une immense gentillesse, d'un calme magistrat et d'une patience de saint. Et c'est ce qu'il lui a fallu, car après les six mois de traitement de sa tuberculose il y avait le Covid et impossible de le faire amputer. Les médecins dans les hôpitaux n'avaient qu'une chose en tête, ne pas prendre de patients. Près d'un an et demi il a dû patienter, avec des grandes douleurs, et ensuite, quand ça a été fait, il devait aller en rééducation pendant six mois, il avait mal, la prothèse le blessait, mais il a persévéré. Entretemps notre village Ayobâ avait ouvert ses portes en décembre 2020, et il venait vivre chez nous. Il adore jouer au « Dame » et à la pétanque, et il nous fait des petites merveilles de macramé et nous donne des recettes de bons petits plats. Je parle beaucoup avec lui, et une fois je lui ai demandé s'il voulait retourner au Burkina. Il m'a répondu : « Vous savez, Madame Lotti, je n'aurais pas pu y retourner, car quel homme peut quitter son village avec ses deux jambes et y retourner avec une seule ? Mais grâce à vous je suis de nouveau en possession des deux jambes et oui, peut être que j'y retournerais, car il n'y a plus rien qui m'empêche. Mais j'aime votre village, je vais donc réfléchir. »



Monsieur Ilboudo est heureux d'avoir à nouveau deux jambes et m'a offert un beau cadeau pour le premier anniversaire d'Ayobâ.

MAMAN KADY

J'ai connu Maman Kady, 24 ans, quand elle était enceinte de huit mois de son deuxième enfant. En octobre il y a une jeune femme qui est venue me voir en me disant qu'une femme était en danger de kidnapping de son bébé pas encore né. Je ne comprenais rien et elle m'a expliqué l'histoire de Kady :

Maman Kady était enceinte de deux mois de son deuxième enfant lorsque son mari est décédé. Elle avait déjà une petite fille de deux ans, Zeineb. La belle-famille voulait la donner en épouse à son beau-frère, un acte qui est très répandu en Afrique, pour que la veuve et ses enfants et un patrimoine éventuellement disponible restent en famille. Kady a catégoriquement refusé, en disant qu'elle n'aimait pas son beau-frère. Elle a été renvoyée de la famille, avec juste un petit balluchon de vêtements, quelques sous et sa fille. Elle a marché très loin, pendant des

semaines, jusqu'à ce qu'elle soit arrivée dans un endroit où elle a pu trouver une « maison », une hutte en bois. Une dame qui connaissait le drame de ces épouses rejetées lui avait aidé. Elle n'avait rien, et la grossesse avançait. A l'aide de deux gros cailloux et une grille qu'elle avait trouvé par terre elle a commencé à acheter quelques bananes plantains qu'elle grillait et vendait, elle avait de quoi à nourrir elle-même et son enfant. En guise d'eau potable elle avait mis une vieille boîte de conserve dehors à chaque fois qu'il pleuvait. Et il pleuvait trop, toute sa hutte était inondée, mouillée du plancher au plafond. Elle avait bien essayé d'isoler les murs en bois et le toit avec des cartons et des plastiques, mais en vain.

Un matin elle s'est fait accoster par une jeune femme. « Tu as pu faire tes analyses de sang et ton échographie comme il se doit à cause de ta grossesse ? », lui demandait-elle. Naturellement qu'elle n'avait pas les moyens. Cette dame l'a accompagnée dans une



C'est ici que Maman Kady a trouvé un refuge temporaire.

« ONG » ou elle devait recevoir tout ça gratuitement, y compris les traitements etc. Cette ONG lui a fait un nouveau carnet de santé sous un faux nom et au bout de cinq mois l'infirmière chef lui a dit : « A la naissance de ton enfant nous allons le prendre. On te donnera un peu d'argent, comme ça tu n'as pas besoin de t'en occuper, tu as déjà une fille et tu es trop pauvre pour nourrir un deuxième enfant. »

C'est deux jours après que Kady est arrivée chez nous à Bassam, complètement traumatisée, effrayée, même de nous elle avait peur, car nous non plus ne demandions rien. C'est seulement quand son bébé est né le 17 novembre qu'on l'a vue sourire et nous remercier.

Une semaine après a eu lieu le baptême. Ou plutôt la cérémonie du nom. Kady est musulmane, nous avons alors demandé à Hassan, notre biochimiste et imam de notre petite mosquée, de bien vouloir célébrer cela. C'était tellement émouvant. Ça s'est passé dans le grand réfectoire des enfants. D'abord tout le monde a prié, musulmans et chrétiens tous confondus. Le personnel, les patients et les enfants étaient présents. Ensuite Hassan a pris le bébé dans ses bras et lui a murmuré un psaume et des phrases de bénédiction d'abord dans l'oreille droite,

et ensuite dans l'oreille gauche. Et il a recommencé du côté droit en lui disant son nom et en demandant Dieu de la guider sur le bon chemin toute sa vie et de la bénir. Une fois fini avec les deux oreilles il a demandé à ce qu'on lui approche le petit pot de miel qu'il avait demandé et sur la pointe de son petit doigt il a posé une goutte de miel sur les lèvres de cette petite fille en demandant à Dieu que sa vie soit remplie de douceur et d'amour. J'ai tellement pleurée avec Kady de bonheur d'avoir pu arracher son enfant des mains de ces femmes. Monsieur Eric, notre assistant social a fait un rapport et l'a déposé au Ministère de la Protection de l'Enfant pour porter plainte pour trafic d'enfants.



Maman Kady avec la petite Awa-Lotti.

Je vous souhaite, chères donatrices, chers donateurs de tout cœur une bonne année 2022. Grâce à vous notre Centre L'Espoir n'est pas seulement rempli d'espoir mais aussi de miracles. Et je vous remercie du fond de mon cœur de votre aide. Merci de croire en nous, merci de votre confiance.

Avec mes salutations les plus respectueuses,
Lotti Latrous

Lotti Latrous

Pour les dons par e-banking
CH44 0024 0240 4286 5400 E
Stiftung Lotti Latrous
Rämistrasse 5
8001 Zürich

Par bulletin de versement
UBS Switzerland AG, 8098 Zürich
PC-Konto: 80-2-2
En faveur de :
CH44 0024 0240 4286 5400 E
Stiftung Lotti Latrous
Rämistrasse 5, 8001 Zürich

Pour les dons en Euro
CH82 0024 0240 4286 5462 H
SWIFT (BIC): UBSWCHZH80A
Stiftung Lotti Latrous
Rämistrasse 5, 8001 Zürich